

DISPUSITIVU MAESTRANZA

Cartulari di candidatura - Annata 2026/2027

Dossier de candidature - Année 2026/2027

Candidatu / Candidat :

CASATA / NOM :

Nome / Prénom :

Data di nascita / Date de naissance :

Indirizzu / Adresse :

Cumuna è codici pustali / Commune et code postal :

Studii annu scorsu / Etudes année précédente :

Par u 2026/2027 / en 2026/2027,
Scrittu in u cursu / Inscrit dans le cursus :

In / en:

☐ L2 Licence Professorat des Écoles Bilingue (LPEB) ;

Data d'arrigistramentu da u serviziu Furmazioni è Insignamentu:

Date d'enregistrement par le service formations è insignamentu :

1) LES CONDITIONS GÉNÉRALES

La Collectivité de Corse (CDC), en partenariat avec l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) réaffirme sa volonté de valoriser la formation bilingue en s'adressant aux étudiants se destinant au concours spécifique de professeur des écoles. C'est pourquoi il a été décidé de renouveler le « **DISPUSITIVU MAESTRANZA** ».

A compter de la rentrée universitaire 2026, la réforme du concours de recrutement des professeurs des écoles fixe désormais le niveau requis au concours à la Licence 3 bilingue, tout en maintenant l'obligation de valider un Master 2 après l'obtention du concours.

Les étudiants inscrits à l'INSPE de Corse pour la rentrée 2026 en **deuxième année de Licence Professorat des Écoles Bilingue (LPEB)**, et **remplissant les conditions requises**, pourront prétendre à l'attribution d'une bourse, le « DISPUSITIVU MAESTRANZA », financée par la Collectivité de Corse.

1A) LES BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires en seront les étudiants :

- poursuivant des études supérieures au sein du cursus au sein du cursus L2 Licence Professorat des Écoles Bilingue (LPEB) ;
- détenteurs du niveau B2 du Certificatu lingua corsa au moment du dépôt de la demande (joindre l'attestation) ;
- présentant les meilleurs résultats universitaires exprimés par la moyenne générale obtenue en L1.

Les étudiants bénéficiaires s'engagent formellement à s'inscrire et à se présenter au concours de professeurs des écoles bilingues. Chaque bénéficiaire de l'aide reçoit une lettre de notification dans la semaine suivant la réunion du Conseil exécutif de Corse.

1B) LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- domiciliation familiale en Corse ;
- être préinscrit, au moment du dépôt du dossier, en formation L2 Licence Professorat des Écoles Bilingue (LPEB) ;
- posséder le niveau de langue corse requis, attesté par la production du Certificatu B2 di lingua corsa au moment du dépôt de la demande ;
- ne pas être inscrit à Pôle emploi, ni être bénéficiaire d'allocations de formation professionnelle ;
- ne pas exercer d'activité salariée ;
- démontrer sa motivation pour le projet professionnel en relation avec le professorat des écoles bilingues (l'exprimer dans un courrier en langue corse à rédiger directement dans le dossier).

Seuls les étudiants inscrits en deuxième année de Licence Professorat des Écoles Bilingue (LPEB) pourront désormais candidater au « DISPOSITIVU MAESTRANZA ».

Au regard des critères d'éligibilité du « DISPOSITIVU MAESTRANZA », la bourse est suspendue dès lors qu'apparaît une activité salariée. Pour autant, les assistants de langue corse rémunérés sur la base d'un contrat de travail s'inscrivant dans la droite ligne de l'investissement linguistique et culturel défendu par la Collectivité de Corse, il est proposé de déroger à ce principe. Ainsi, le montant attribué sur chaque année universitaire sera proratisé au cas par cas en tenant compte des mois dotés par le régime général des études (RGE) de l'INSPE di Corsica.

1C) LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection sont les suivants :

- langue corse : niveau B2 attesté par le Certificatu ;
- mérite : les 10 meilleurs dossiers classés selon la note générale en L1 seront retenus ;
- attestation sur l'honneur et engagement à terminer le cursus et à s'inscrire et à se présenter au concours de professeur des écoles bilingues.

1D) INSTRUCTION ET ATTRIBUTION

Dix étudiants seront sélectionnés et l'aide financière de 6 000,00 € sera versée sur deux années universitaires selon les modalités suivantes :

- un premier versement de 3 000 € sera effectué en L2 LPEB en 2026/2027,
- un second versement de 3 000 € sera effectué en L3 LPEB en 2027/2028.

Pour chaque versement, l'INSPE devra fournir :

- un certificat d'inscription,
- une attestation de participation aux évaluations,
- une attestation d'assiduité.

L'instruction des dossiers sera opérée par les services de la CDC au vu des critères d'éligibilité.

Le classement sera effectué en fonction des critères énoncés ci-dessus par une commission administrative CDC/INSPE.

L'attribution sera ensuite validée par le Conseil exécutif de la Collectivité de Corse. Le versement sera opéré par la Collectivité de Corse en deux fois, sur la base d'une convention liant l'étudiant à la Collectivité de Corse et sur présentation par l'INSPE du certificat d'assiduité.

2) LA CONSTITUTION DU DOSSIER

2A) ANNEXES (compléter les annexes au présent dossier)

Annexe 1 « LETTRE DE MOTIVATION » : rédiger librement une **lettre de motivation en langue corse** pour la filière concernée et le projet professionnel de professorat des écoles bilingues, n'excédant pas 10 lignes, directement sur le présent dossier en **page 7**, à l'attention de Monsieur le Président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse ;

Annexe 2 « L'ÉTAT CIVIL » : à compléter en **page 8** ;

Annexe 3 « L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR » : engagement à terminer le cursus et à présenter le concours de professeur des écoles bilingues, à dater et signer en **page 9**.

2B) CERTIFICAT DE PRÉINSCRIPTION DANS LA FILIÈRE PRÉCITÉE

Fournir un certificat au titre de la prochaine année universitaire.

2C) LES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES (à fournir)

- photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du livret de famille ;
- pour les étudiants mariés, photocopie du livret de famille ;
- photocopies des diplômes obtenus et relevés de notes avec identification de la mention obtenue ;
- tout document justifiant de la domiciliation familiale en Corse (facture EDF, Télécom....) ;
- RIB ou RIP original, au nom du demandeur.

2D) JUSTIFICATIFS pour PAIEMENT, une fois la candidature retenue

Le bénéficiaire sera tenu de transmettre un certificat d'inscription pour l'année universitaire pour chaque versement, l'INSPE produira :

- un certificat d'inscription,
- une attestation de participation aux évaluations,
- une attestation d'assiduité.

En cas de réalisation incomplète ou non-conforme dans les délais impartis, la Collectivité de Corse émettra à l'encontre du bénéficiaire un titre de recette d'un montant égal à celui de l'aide accordée.

3) LE SUIVI :

Le bénéficiaire sera tenu de répondre aux enquêtes diligentées par le Service Furmazioni è Insignamentu de la Collectivité de Corse sur une période de 3 ans suivant la prise d'effet du financement.

Ces enquêtes de suivi ont vocation à vérifier l'efficacité du dispositif régional en matière de réalisation du projet professionnel initial. A cet effet le bénéficiaire s'engage à fournir ses coordonnées (adresse, téléphone, mail) actualisées en cas de changement.

4) RETRAIT ET DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER :

Le dossier peut être imprimé à partir du site Internet de la Collectivité de Corse
<http://www.isula.corsica>

Le dossier doit être réceptionné par nos services AVANT le 15/01/2027
(le cachet de la poste faisant foi)

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse
Cullittività di Corsica
Dirizzioni Lingua Corsa
Sirviziur furmazioni è insignamentu
22 Cours Grandval - BP 215
20187 AIACCIU CEDEX 1

Avec copie par mail à l'adresse suivante : pascale.mariani@isula.corsica

Chaque dépôt de dossier donne lieu à l'envoi d'un accusé de réception qui ne vaut pas notification de subvention.

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE À LA DATE LIMITE CI-DESSUS INDIQUÉE NE SERA PAS INSTRUITE.

Nous vous conseillons de relire attentivement votre dossier et d'en conserver une copie avant de l'envoyer.

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES DU DOSSIER :

- ☐ annexe 1 LETTRE DE MOTIVATION (à remplir ci-dessous) ;
- ☐ annexe 2 « L'ÉTAT CIVIL » ;
- ☐ annexe 3 « L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR » ;
- ☐ Certificat de PRÉ-INSCRIPTION de l'année en cours ;
- ☐ Certificat d'INSCRIPTION de l'année en cours (après validation de la demande) ;
- ☐ Photocopie de la carte d'identité en cours de validité ou du livret de famille ;
- ☐ Photocopies des diplômes obtenus et relevés de notes avec identification de la mention obtenue ;
- ☐ Attestation du niveau de corse : Certificatu B2 ;
- ☐ Tout document justifiant de la domiciliation familiale en Corse (facture EDF, Télécom...) ;
- ☐ RIB ou RIP au nom du demandeur.

Annexe 1 « MOTIVATION DE L'ÉTUDIANT »

Pour le métier de professeur des écoles bilingues,
à rédiger librement en langue corse (10 lignes maximum) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SIGNATURA DI U CANDIDATU :

Annexe 2 « ÉTAT CIVIL »



CULLETTIVITÀ di CORSICA
Dirizzioni Lingua Corsa
Sirviziù furmazioni è insegnamentu

☐ Madame ☐ Monsieur

NOM :
(en majuscule)

NOM de Jeune Fille :
(en majuscules)

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° de sécurité sociale :

Nationalité :

Numéro de téléphone (fixe) :

Numéro de téléphone (portable) :

Adresse e-mail :

Annexe 3 « ATTESTATION SUR L'HONNEUR »

« Je, soussigné(e) M^{me}, M.

.....
étudiant(e) inscrit(e) en

.....
à (établissement).....

Certifie sur l'honneur

L'exactitude des informations mentionnées dans les annexes 1 et 2 et dans le présent feuillet constituant le dossier de candidature au « DISPUSITIVU MAESTRANZA ».

Je m'engage à terminer le cursus dans lequel je suis désormais inscrit(e) et à présenter le concours de professeur des écoles bilingues.

Je m'engage à fournir au Service Furmazioni è Insignamentu de la Collectivité de Corse les pièces justificatives figurant dans le dossier de candidature, reçues comprises et acceptées, notamment quant aux obligations de présence et de restitution (rapport d'activité).

Je m'engage à répondre aux enquêtes de suivi diligentées par le Service Furmazioni è Insignamentu sur une période de 3 ans suivant la prise d'effet du financement par la Collectivité de Corse.

À cet effet je m'engage à fournir mes coordonnées (adresse, téléphone, mail...).

Je suis informé(e) qu'en cas de réalisation incomplète ou non-conforme dans les délais impartis, la Collectivité de Corse émettra à l'encontre du bénéficiaire un titre de recette d'un montant égal à celui de l'aide accordée.

Je déclare avoir été prévenu(e) que toute déclaration inexacte de ma part entraînera l'annulation de ma candidature.

Fait à,

le

20 .

Signature du candidat, précédée de la mention « Lu et Approuvé » :